



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 143 du 14 février 2020 / PRIX 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Faure Gnassingbé « Désormais, plus de frais d'inscriptions pour les examens et gratuité d'établissement des actes de naissance au Togo »

L'Afrique est confrontée à une grave lacune en matière d'identité juridique, qui fait que nombre d'Africains existent sans être connus de leur gouvernement et sans aucun moyen de prouver qui ils sont. « Selon l'UNICEF, en Afrique subsaharienne, deux nourrissons sur trois ne sont toujours pas enregistrés à la naissance et trois sur quatre n'ont pas de certificat de naissance. On prévoit en outre que, si les tendances actuelles se maintiennent, le nombre d'enfants de moins de 5 ans non enregistrés dans la région atteindra près de 115 millions en 2030. La Banque mondiale complète ces estimations en indiquant que la moitié des quelque 1,3 milliard...

P.3

EDUCATION AU TOGO

Les ressources publiques consacrées passent de 25milliards FCFA en 2005 à 174 milliards FCFA en 2019

P.4

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU TOGO



A 31 ans, Ama Fakpa réalise son rêve professionnel grâce au projet EJV

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ANANAS



En 2019, le Togo a produit environ 40 000 tonnes; 3000 emplois directs en création

CEA / AFRIQUE



Le 3^e Forum des entreprises africaines a tenu toutes ses promesses à Addis-Abeba (Ethiopie)

33ÈME SOMMET DE L'UA

Le Togo lance la « Décennie des Racines et des Diasporas Africaines » et accueillera leur 1er Forum économique



AGRICULTURE

Au Togo, le secteur crée deux fois plus de richesse qu'en 2010 avec un PIB passé à 1354,4 milliards FCFA en 2019

ECO FLASH

ARTISANAT

Plus de 9 milliards FCFA investis en 09 ans, 60 000 acteurs enregistrés

Depuis 2011, le gouvernement a investi plus de 09 milliards FCFA dans le secteur de l'artisanat, sous forme d'aide aux différents acteurs du secteur. Plus de 10 500 jeunes artisans ont été ainsi accompagnés sur la période et 11 300 projets ont été financés. 60 000 artisans au total ont été enregistrés et près de 25 000 parmi eux, formés. Toujours sur la période sous-revue, le gouvernement, à travers le ministère en charge de l'artisanat a injecté 943 millions FCFA dans la création de 26 centres ressources, destinés à renforcer les capacités et à doter les différents acteurs de meilleurs moyens. Un volet « Protection Sociale » a été initié en 2019 avec l'introduction de l'assurance maladie pour les artisans. Au total, plus de 100 000 artisans et leurs ayants-droits devraient bénéficier dans ce sens d'une couverture maladie à l'horizon 2022. Autre action marquante dans le secteur, l'organisation avec succès dans le dernier trimestre 2019 du premier Marché International de l'Artisanat (Miato). L'évènement qui a réuni plus de 100 000



visiteurs et plus de 500 exposants d'une dizaine de pays, veut de façon biennale « promouvoir de véritables entreprises artisanales et renforcer l'attrait touristique du Togo ». L'objectif pour le gouvernement est d'intensifier davantage les actions, afin de doter le secteur de moyens adéquats pour mieux s'épanouir. En rappel, l'artisanat au Togo, c'est plus d'un million d'actifs et surtout une contribution à 18% au PIB.

*Suivez
l'actualité togolaise
et mondiale
en continue sur
www.horizon-news.net*

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ANANAS

En 2019, le Togo a produit environ 40 000 tonnes; 3000 emplois directs en création

D'après « l'étude d'analyse de la chaîne de valeur de l'ananas au Togo », le pays dispose d'avantages comparatifs pour la production biologique et la vente en frais mais il ressort que la transformation dans les micros, petites et moyennes entreprises offrent de bonnes perspectives de développement. Dans son Plan national de développement (PND) 2018/2022, le Togo a choisi des filières porteuses afin de les rendre plus compétitives. C'est le cas de l'ananas, une filière qui, au vu de ses caractéristiques, a un avenir prometteur. Les acteurs estiment que la production d'un hectare d'ananas génère un revenu annuel qui varie entre 403 000 et 1 388 000 FCFA selon les zones. La filière emploie plus de 3 200 producteurs et génère plus de 6 milliards de FCFA de revenus par an dont 233 millions pour l'Etat. Elle contribue à l'amélioration de la balance commerciale nationale avec un excédent commercial de plus de 3,6 milliards de FCFA par an. En 2018, le Togo a produit 30.000 tonnes d'ananas, dont 65% biologiques. L'ananas, loin d'être une grande filière au Togo comme le maïs, dispose d'une chaîne de valeur en développement. On note l'émergence d'initiatives de transformation peu diversifiées. Notamment la plupart des transformateurs travaillent sur l'ananas séché et le jus. Ceux-ci font face à plusieurs défis, surtout, le coût élevé de l'énergie, la difficulté d'accès à l'emballage ou encore le coût élevé de la certification.

L'une des grandes difficultés à son éclosion demeure la disponibilité du marché. Les pro-



ducteurs d'ananas biologiques qui n'ont pas de marché à l'extérieur se plaignent, car sur les marchés locaux, les ananas bio s'achètent au même prix que les conventionnels. Nous ne trouvons pas de marchés pour écouler nos produits. Et encore le prix ne varie jamais entre le bio et le conventionnel. La culture de l'ananas bio est difficile à faire mais demeure peu rentable compte tenu d'une faible demande sur le plan national », se plaint Agbadji Komla, un producteur d'ananas dans la préfecture de Yoto. Ainsi, soucieux du développement de la filière ananas en Afrique de l'Ouest et par ricochet au Togo, la coopération allemande (GIZ) en collaboration avec l'Union Européenne (UE) a organisé le 06 février 2020 à Lomé, une rencontre pour fortifier et développer pendant cette année toutes les petites et moyennes entreprises, et ouvrir de nouveaux marchés; bref trouver de nouvelles stratégies en vue de porter haut cette année toutes les Petites et Moyennes Entreprises (PME) œuvrant dans la filière ananas sur le

plan national à travers le « Projet d'appui à l'amélioration de la Compétitivité de la filière Ananas au Togo (PROCAT 2018-2022) ». Co-financé par l'Union Européenne et le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), le « Projet d'appui à l'amélioration de la Compétitivité de la filière Ananas au Togo (PROCAT 2018-2022) est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au Togo via son Programme bilatéral pour le Développement Rural et l'Agriculture (ProDRA). Cette rencontre qui a regroupé les représentants du secteur privé, du ministère du commerce, ceux du ministère de l'agriculture et des représentants de la coopération Allemande (GIZ) et de l'UE a permis aux participants de doter le PROCAT d'un plan opérationnel sur la période 2020. Pour Dr Florent-Dirk Thies, chef de mission agriculture et développement rural à la GIZ-Togo, « Notre objectif est de booster les PME qui sont très dynamiques sur le territoire pour qu'elles devien-

nent concurrentielles; à se conformer aux normes des standards internationaux (normes sanitaires) pour rivaliser avec les entreprises occidentales ». Le PROCAT a pour mission d'améliorer le climat des affaires dans le secteur agricole en vue de lutter contre la pauvreté et de créer des emplois durables et décents au Togo. « La filière ananas est vraiment dynamique depuis quelques années. Aujourd'hui, nous avons une quarantaine de micro, petites et moyennes entreprises (PME) qui travaille à la transformation de cette matière première. En 2017, nous étions à 27 000 tonnes et en 2019, on a eu une production avoisinant 40 000 tonnes », a laissé entendre Kossi Dodji Apédo, coordonnateur national du PROCAT. Le PROCAT envisage créer 3000 emplois directs sur toutes les différentes chaînes de valeur ajoutée ananas pour permettre aux jeunes de gagner leur vie. Environ 60% des ananas produits au Togo sont exportés, essentiellement vers l'Europe, en frais ou sous forme de produit transformés. Pour pouvoir atteindre cet objectif, les producteurs estiment que le plus important est l'investissement. "On doit nous financer et ainsi on aura de l'argent pour changer nos conditions de vie", a laissé entendre le producteur Agbadji Komla. "Nous attendons des investissements. Des investisseurs qui peuvent nous venir en aide dans les difficultés financières que nous rencontrons dans la production. Plus nous avons des investissements, plus nous allons employer des jeunes et aussi augmenter notre chiffre d'affaires", a renchéri Awliyébi, producteur d'ananas à Notsè, à environ 100 kilomètres au nord de Lomé.

Jojo

AGRICULTURE

Le secteur crée deux fois plus de richesse qu'en 2010 au Togo avec le PIB passé à 1354,4 milliards FCFA en 2019

Au Togo, le secteur agricole crée deux fois plus de richesse qu'en 2010, montre un bilan dressé en janvier 2020 par le ministre de l'agriculture et des ressources halieutiques Noel Bataka, à la 12ème édition du Forum national du paysan togolais (FNPT). De 640,6 milliards FCFA en 2010, le PIB agricole est passé à 1354,4 milliards FCFA en 2019, soit 40% de l'économie togolaise. En moyenne, l'agriculture togolaise a progressé de 6% chaque année, avec un pic de 14% en 2014. Ceci, « conformément à la cible du programme des développements agricoles en Afrique », a indi-

qué le ministre. Cette performance, Noel Bataka l'attribue à « la vitalité du secteur et au dynamisme des vaillants producteurs et productrices ». Le revenu par producteur a sensiblement évolué mais reste en deçà des objectifs. Il est passé de 217 149 FCFA en 2010, soit 1,19 \$ par jour à 336 300 FCFA en 2019, soit 1,84 \$, alors que les statistiques montrent une baisse continue de l'incidence de la pauvreté. Si elle était relativement élevée atteignant 73% de la population rurale, la pauvreté n'en touchait qu'environ 63% en 2017, en amélioration d'année en année. L'objectif



du ministre est d'atteindre les 2\$ par jour, soit 444 548 FCFA de revenu moyen. Et, assure-t-il : aucun sacrifice ne sera de trop pour « faire en

sorte que chaque ménage ait au moins 500 000 FCFA pour pouvoir se sortir de la pauvreté ». Revenant sur la question de la sécurité alimentaire,

le bilan est reluisant selon le ministre. Globalement, le Togo dégage, à nouveau, un excédent avec un taux qui est passé de 90% en 2008 à 137% en 2019. La croissance cumulée des filières de rente s'est, quant à elle, traduite par une progression de 408,35%. La production cotonnière, premier produit d'exportation, est passée de 27 000 tonnes

en 2009 à 137 000 tonnes en 2019, due à la restructuration de la Nouvelle société Cotonnière du Togo (NSCT) et à la redynamisation de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC). Rien que pour la campagne de l'année passée, plus de 24 milliards FCFA de revenus nets ont été distribués en termes d'achat aux cotonculteurs.

« Aucune autre filière n'a réussi à le faire jusqu'à présent », se satisfait le ministre, comme un défi lancé aux autres 14 autres interprofessions. Toutefois, la balance commerciale du pays est aux prises à de fortes pressions. « L'amélioration de notre balance commerciale, qui est en baisse de 11%, reste un des défis que nous devons tous ensemble relever,

opérateurs économiques, en croyant davantage en nos produits locaux, en transformant ces produits pour notre alimentation », rappellera-t-il. Un appel de pied au secteur privé local qui a été, abondamment incité à investir dans l'agrobusiness. Rappelons que le PNIASA (Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire) a été

doté de 233 milliards FCFA pour le développement du secteur à travers trois sous-projets : à savoir le PASA (Projet d'Appui au Secteur Agricole), le PADAT (Projet d'appui au développement agricole au Togo) et le PPAO (volet Togo du Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest).

Alice

INFRASTRUCTURES DE BASE DANS LA KOZAHET DE KPENDJAL 412 millions F CFA mobilisés par l'État et ses partenaires

A Pya et à Koundjouaré, comme ailleurs au Togo, la mise en place des infrastructures de base relève du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (PSMICO) initié depuis l'année 2009 par le gouvernement, et exécuté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Ce programme vise à construire et/ou à réhabiliter des ouvrages de base au sein des communautés suivant les priorités au plan national, et ce, à travers un accompagnement fondé sur la participation et l'inclusion des bénéficiaires, le faire-faire, la prise en charge locale des initiatives de développement et le partenariat. Parlant de développement et de partenariat, aucune localité du pays n'est en marge des efforts du gouvernement visant à créer les conditions d'accès de ses communautés au minimum vital commun. Pour preuve, les populations de Pya, dans la région de la Kara, et de Koundjouaré, dans les

Savanes, ont vu du concret ce 04 février 2020 : un Centre médico-social (CMS) à Pya Centre dans la préfecture de la Kozah, et des ouvrages marchands à Koundjouaré, dans la préfecture de Kpendjal.

Ces communautés ont procédé, ce jour, à la réception provisoire de leurs infrastructures respectives en présence des préfets, des maires et des chefs traditionnels, des entreprises ayant réalisé les travaux, des membres des Comités de développement à la base (CDB) et des équipes des Antennes régionales, Kara et Savanes, de l'ANADEB qui ont assuré l'accompagnement nécessaire à leur mise en place. A Pya, les travaux ont consisté à réhabiliter le CMS, à savoir, un bâtiment de trente (30) salles, et à réaliser des ouvrages d'assainissement pour un coût total de 50 millions de francs CFA financé conjointement par la société T-Oil, le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et d'autres

partenaires. À Koundjouaré, dans la préfecture de Kpendjal, en plus de l'élargissement d'un parc de bœufs, cinq (5) hangars de type préfectoral, six (6) hangars de type cantonal, quatre (4) magasins, un (1) bloc de 10 boutiques, un (1) bloc administratif, deux (2) abris pour volailles et bétails, une (1) boucherie, deux (2) blocs de latrines modernes et une (1) clôture de façade ont été réceptionnés par la communauté. 362 millions de francs CFA ont été nécessaires pour la réalisation de ce marché d'envergure préfectoral dont le financement a été entièrement assuré par le PAPV.

Que ce soit à Pya ou à Koundjouaré, les autorités locales, les communautés bénéficiaires, le personnel du CMS et les femmes commerçantes ont témoigné leur gratitude à l'endroit du Chef de l'État et des partenaires pour les transformations positives réalisées dans leurs milieux. Pour le préfet de Kpendjal, M. Yacoubou Youa,



la réception provisoire de cette nouvelle infrastructure marchande est une occasion privilégiée pour reconnaître au gouvernement ses efforts dans la lutte contre la pauvreté à la base, et rendre un hommage mérité au Chef de l'État, SEM Faure Gnassingbé, pour sa politique de paix et de développement. D'après M. Alao Brando, directeur des opérations à l'ANADEB, en procédant à la réception provisoire de ces infrastructures, les communautés de Pya et de Koundjouaré en pren-

nent possession pour un usage normal pendant une période de garantie d'un an couverte par les entreprises qui les ont réalisées. « Si après cette période, aucune malfaçon n'est constatée ou exprimée, elles en prendront alors réception définitive » : a-t-il ajouté. Pour rappel, la réception provisoire précède la réception définitive. Elle intervient à la fin des travaux, lorsque ceux-ci répondent aux spécifications techniques définies.

Ghislain

RESTAURANT COMMUNAUTAIRE

Mazalo Katanga « Ça commence par être un peu plus intéressant »



Selon une expression française, « Ventre affamé n'a point d'oreilles » or dans le monde entier, 820 millions de personnes n'ont pas eu assez à manger en 2018, contre 811 millions en 2017, des chiffres en augmentation pour la troisième année consécutive selon un rapport des Nations-Unies.

Pour cela, des efforts se font pour relever le défi de la faim en vue d'atteindre l'objectif « Faim Zéro d'ici 2030 ». Conscient de cet état de chose, dans le souci de permettre aux personnes vulnérables et aux celles âgées d'avoir accès gratuitement à des repas chauds de qualité et autres, le gouverne-

ment à travers l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la base (ANADEB) poursuit la phase d'expérimentation des restaurants communautaires dans les zones retenues du Grand Lomé. Ainsi, après Adéticopé, Nukafu et Ségbé, cette action qui connaît une extension de la phase pilote

à dix (10) autres zones, a pris corps le 07 février à Bê. À Bê, des centaines de personnes hommes et femmes ont bénéficié d'un repas chaud (Ablo ou du riz) d'une valeur de 300FCFA et aussi des kits composés de riz, maïs, gari, l'huile. Pour Afi Hédjéli, bénéficiaires « Ce restaurant com-



munaire m'a permis de manger correctement donc, chapeau aux organisateurs ». L'extension de la phase pilote touchera dix (10) autres zones à savoir, Bê, Agoè, Demakpoè, Doumasséssé, Gbadago, Légbassito, Nyékonakpoè, Sanguéra et Togblékopé ce qui porte à treize zones (13) touchées. Chaque deux semaines, les bénéficiaires auront droit à un repas chaud et autres. « Ce projet qui porte sur l'alimentation, le bien-être des hommes et femmes nécessite la prise en compte d'un certain nombre de précision que nous n'avons pas eu sur les trois premiers sites (3) que sont Adéticopé, Nukafu et Ségbé. Nous

avons besoin d'élargir la cible pour mieux comprendre et avoir une idée de certaines réalités surtout que c'est une nouvelle initiative... Nous allons œuvrer pour avoir des partenaires au côté du gouvernement pour pérenniser cette action, une manière de lutter contre la faim », a expliqué Mme Mazalo Katanga, DG de l'ANADEB. Ce travail se fait avec le concours du ministère de l'action sociale mais, vu qu'il y a des paramètres sanitaires à prendre en compte, l'ANADEB tend la main au ministère de la santé car, il s'agit de l'alimentation des hommes et des femmes.

Charles Yao

33ÈME SOMMET DE L'UA

Le Togo lance la « Décennie des Racines et des Diasporas Africaines » et accueillera leur 1er Forum économique

Représenté au 33ème Sommet de l'Union Africaine (09 et 10 février en Ethiopie) par le ministre des affaires étrangères, le Togo a présenté une communication sur le lancement de la décennie 2020-2030 comme « Décennie des Racines et des Diasporas Africaines ». Cette initiative qui s'inspire du modèle déjà mis en œuvre avec les Togolais de l'extérieur, est destinée à faire des diasporas africaines des acteurs de premier plan du développement du conti-

nent. Ceci, à travers une meilleure implication des Africains de l'Extérieur et le renforcement des liens entre les afro-descendants, les communautés de racine africaine et leur terre-mère, l'Afrique. Le Projet dénommé « Cadre de Lomé », ambitionne ainsi de mettre en place une plateforme panafricaine de préparation et de promotion des projets, initiatives et événements portant sur les racines et les diasporas africaines. Il vise entre autres à « proposer

une programmation spécifique présentant les événements par pays et les opérations phares, et offrir une visibilité internationale aux projets portés par les différents pays ». Une grande majorité de pays a aussitôt adhéré à l'initiative et un Comité de haut-niveau devrait être bientôt mis en place au sein de l'UA afin de baliser la voie pour la mise en route de cette plateforme. Dans la foulée, le Togo accueillera le 1er Forum économique des Diasporas



Africaines. Le sommet de l'UA s'est tenu sous le thème « Faire taire les armes: créer des conditions propices au développement de l'Afrique ». A cette 33e session, la présidence de l'UA a changé de main. Le président

égyptien Abdel Fattah al-Sissi a passé la main à son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa au moment où le continent noir reste confronté à des défis sécuritaires majeurs.

Ghislain

EDUCATION

Les ressources publiques consacrées passent de 25 milliards FCFA en 2005 à 174 milliards FCFA en 2019

Le secteur de l'éducation est d'une priorité pour tout gouvernant qui voudrait bien voir sa population s'épanouir intellectuellement. C'est un indice fort du développement humain.

Le gouvernement Togolais en est conscient. Depuis quelques années le social est le domaine dans lequel, le pouvoir investit lourdement. « En 2019, 45% du budget et en 2020, 48,6% du budget. A cet effet, en 2019, les ressources publiques consacrées au secteur de l'éducation s'élevaient à 174 milliards FCFA. Sur les 15 dernières années, elles ont connu une augmentation de 620% (ces dépenses étaient de 25 milliards FCFA en 2005). Le gros de ces ressources, sur la période, a été dévolu au recrutement (on note une hausse globale de 48% entre 2005 et 2019 des effectifs du personnel éducatif, couplée d'une amélioration du traitement du personnel enseignant, qui est passé de 51 milliards à 163 mil-

liards, soit un accroissement de 317 %) », indique Togo first. Selon les informations, le pays s'est doté de plus de 20 000 salles de classes, et a rehaussé le niveau de vie des professeurs de l'enseignement supérieur (dont les salaires, ont ainsi doublé entre 2012 et 2019, passant de 205 539 FCFA à 518 352 FCFA, pour un assistant délégué). Des engagements du pouvoir public globalement confirmés par des observateurs extérieurs, notamment sur les débuts de la décennie. De 2015 à 2018, le taux d'achèvement de l'école primaire est passé de 83 % à 89%. Ainsi, si le pays a un des meilleurs taux d'achèvement au cours primaire dans la sous-région, selon les statistiques de la Banque mondiale ;

« Le Togo vient devant la Côte d'Ivoire (71,6%, données de 2017), le Burkina Faso (65%), le Sénégal (57%), et le Mali (49,6%, données de 2017). En 2015 déjà, le Togo culminait dans l'espace communautaire avec 83%, devant le Bénin (81%), le Burkina Faso (62 %), la Côte d'Ivoire (60%), le Sénégal (59,66%), et le Mali (50%) », indique la Banque mondiale. A titre d'illustration, un taux d'achèvement de 100% ou proche de 100%, montre que l'ensemble ou la plupart des enfants ont achevé leur cours primaire. Et ce au moment où ils atteignent 3 à 5 ans de plus que l'âge officiel d'admission en dernière année de ce niveau d'enseignement. A en croire l'Unicef dans son Rapport



d'état du système éducatif togolais, en date de septembre 2014) ; « L'éducation représente pour le gouvernement togolais un secteur prioritaire comme l'atteste la hauteur de l'enveloppe budgétaire publique. ». En effet, « en 2011, le financement public pour l'éducation s'élevait à 73,4 mil-

liards de FCFA, soit 27,6 % des dépenses courantes de l'État hors dette, ou encore 4,3 % du PIB ». Des d'engagements qui correspondent « à des niveaux bien au-dessus de ceux observés dans des pays à niveau de revenu par tête comparable ».

Ghislain

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Faure Gnassingbé « Désormais, plus de frais d'inscriptions pour les examens et gratuité d'établissement des actes de naissance au Togo »

L'Afrique est confrontée à une grave lacune en matière d'identité juridique, qui fait que nombre d'Africains existent sans être connus de leur gouvernement et sans aucun moyen de prouver qui ils sont. « Selon l'UNICEF, en Afrique subsaharienne, deux nourrissons sur trois ne sont toujours pas enregistrés à la naissance et trois sur quatre n'ont pas de certificat de naissance. On prévoit en outre que, si les tendances actuelles se maintiennent, le nombre d'enfants de moins de 5 ans non enregistrés dans la région atteindra près de 115 millions en 2030. La Banque mondiale complète ces estimations en indiquant que la moitié des quelque 1,3 milliard de personnes sans preuve d'identité légale que compte la planète vivent en Afrique », informe Vera SONGWE, la Secrétaire Exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Les personnes ne disposant pas de preuve juridique de leur identité se rendent invisibles aux yeux de la loi et sont laissées ainsi

sans protection et souvent incapable de faire leurs droits, comme le droit à l'éducation, l'accès à la santé, à la protection sociale et aux services financiers. En Afrique subsaharienne, seuls 46% des enfants de moins de cinq (05) ans ont vu leur naissance enregistrée. Les dirigeants africains sont inquiets face à ces chiffres qui montrent à quel point le continent est à la traîne en ce qui concerne l'accès des enfants, des femmes et des hommes aux droits fondamentaux et aux possibilités qu'offre l'état civil. En tout cas, l'absence d'identité juridique signifie que l'homme n'existe pas du tout aux yeux de l'État, un scénario qui est extrêmement alarmant et qui va à l'encontre de chacun des efforts de développement humain.

Au Togo, le parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) porté par Faure Gnassingbé l'actuel président de la république, souhaite continuer son projet de mandat social pour les 5 années à venir plus particulièrement dans le secteur de

l'éducation et le social. A Son meeting à Elavagnon (Est-Mono), il annonce que « Désormais il n'y aura plus de frais d'inscriptions pour les examens. Les actes de naissance seront désormais établis gratuitement ». Une information qui doit réjouir bon nombre de togolais souvent confrontés à des difficultés d'établissement des actes de naissances aux enfants et au paiement des frais de des examens. Il arrive parfois que certains élèves ne passent pas leurs examens pour le non paiement de ses frais d'examen soit parce que les parents n'en disposent pas ou bien les chefs d'établissement véreux en font leur argent de poche. « L'absence d'acte de naissance est un problème crucial chez nous. Même jusqu'en classe de CM2, beaucoup d'élèves n'ont pas d'acte de naissance pour constituer les dossiers afin de pouvoir passer l'examen du CEPD. Vraiment, l'acte de naissance qu'ils viennent d'avoir, va leur permettre de passer tranquillement leur examen », témoigne Afi



KAFFESIMA Epouse TCHAOU, Directrice de l'EPP ADJOUGBA/A. Le Togo en prenant cette décision peut compter sur l'aide ses partenaires comme les organismes des Nations Unies, et, en Afrique, le Groupe de base des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil (CRVS) coordonné par la CEA. « Ces organisations continueront de mener une action cohérente et efficace pour aider les États membres à atteindre l'objectif de ne laisser personne pour compte et ce, en s'attaquant aux causes pro-

fondes de l'exclusion. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, d'autres organismes des Nations Unies et la Banque mondiale, la CEA continuera d'aider les États membres à atteindre l'objectif de référence consistant à réduire de plus de 300 millions, d'ici à quatre ans, le nombre de personnes qui n'ont pas d'identité juridique », a fait savoir Vera SONGWE, à la Cinquième Conférence des Ministres Africains en charge de l'Enregistrement des Faits d'Etat Civil (COM5), à Lusaka, Zambia, en octobre 2019.

Alice

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ AU TOGO A 31 ans, Ama Fakpa réalise son rêve professionnel grâce au projet EJV

Pour réduire la pauvreté au Togo, d'importants projets à volets sociaux sont exécutés pour appuyer diverses actions de développement communautaire et de promotion des couches vulnérables, notamment les Filets sociaux et services de base (FSB) ainsi que les opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) dont la mise en œuvre est confiée à l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Le gouvernement togolais veut assurer ainsi un meilleur accès des pauvres aux infrastructures de base, fournir des opportunités d'emploi convenable aux jeunes vulnérables. L'une des bénéficiaires de ces projets est Ama Fakpa, couturière de 31 ans dans le village de Hétsiavi, canton de Zafi dans la préfecture de Yoto.

Mère de deux enfants, Ama Fakpa est couturière de 31 ans dans le village de Hétsiavi, canton de Zafi dans la préfecture de Yoto. Depuis huit (8) ans, elle n'avait jamais eu les moyens d'ouvrir son atelier pour exercer son métier. C'est avec le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) qu'elle a pu accéder à ce vœu très cher. En effet, en 2018, à l'annonce de l'enrôlement des jeunes des zones pauvres du Togo par le projet EJV, elle s'est faite enrôler, et a réussi à passer la phase de la sélection aléatoire des bénéficiaires du projet. Elle a donc suivi le processus d'accompagnement prescrit par le projet en partici-

pant successivement aux Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) dans le cadre de sa composante « volontariat communautaire », et aux formations en développement d'affaires et à la citoyenneté. A travers un coaching spécifique du projet, elle a élaboré son plan d'affaires qui a reçu l'approbation de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) qui assure l'exécution du projet. Grâce au revenu des THIMO, elle a constitué une épargne qui a atteint le seuil prescrit par le projet pour bénéficier de la subvention prévue pour les meilleurs jeunes. Pour avoir suivi avec succès ce parcours, Ama s'est



vue octroyer, en plus de son épargne, une subvention de soixante mille (60.000) francs CFA à travers la composante « appui aux activités génératrices de revenus AGR » dudit projet. Son histoire reste l'une des premières réussites de ce projet, à en croire son témoignage. « Avant de faire le volontariat communautaire, je travaillais à la maison. Mais, je n'avais pas beaucoup de clients. Ne venaient commander que ceux que je connaissais déjà, ou qui me connaissaient. Et souvent, c'est pour de petites retouches sur leurs vieux habits. C'était très difficile à la maison parce que je ne pouvais pas assurer toutes les dépenses de mes deux enfants. Il faut les envoyer à l'école, il faut leur donner à manger, les soigner. Or, étant seule à m'occuper d'eux, mon travail ne générait pas assez de revenus pour tout ça. C'est pourquoi, quand j'ai entendu les annonces

du projet EJV à la radio, je me suis lancée ; et grâce à Dieu, j'ai été retenue. J'ai fait tout ce qu'on a demandé de faire. Dans notre village, j'ai participé à l'aménagement de la piste Zafi à Kouvé dans le Yoto. J'ai également suivi plusieurs formations. Pendant les travaux, on nous payait 15000 francs CFA chaque 10 jours. Avec ce revenu, j'ai commencé par souffler un peu, mais je n'ai pas tout dépensé. J'ai épargné une partie sur le compte que le projet m'a aidé à ouvrir. Avec mon épargne et l'aide supplémentaire que j'ai reçue du projet à la fin de mon volontariat, j'ai acquis les machines qui me manquaient, et j'ai aménagé un hangar au bord de la route pour en faire mon atelier de couture. Avant, j'avais à peine deux commandes par semaine, et je n'avais pas d'apprenti. Mais maintenant que je suis installée ici, je reçois beaucoup plus de com-

mandes par jour ; même des gens que je ne connais pas. J'ai pris aussi deux apprenties. Je sais maintenant que je suis une vraie couturière. Vraiment, ce projet a changé ma vie et celle de mes enfants » : témoigne-t-elle. Il est à noter que le projet EJV vise à mobiliser des jeunes pauvres et vulnérables des zones rurales du Togo autour d'un parcours qui intègre le volontariat communautaire, des formations à la vie quotidienne et au développement d'affaires, et un coaching pour la création ou l'extension d'une Activité génératrice de revenus. Il touche, au total 14.000 jeunes bénéficiaires dans les zones ciblées. Dans la Région Maritime, sur 24 villages bénéficiaires du projet EJV, sept (7) villages ont déjà atteint l'étape de coaching des jeunes. A ce jour, 105 jeunes sur les 1200 méritants de cette région ont effectivement démarré leurs AGR dans quatre (4) villages, à savoir à Sika Kondji, Hétsiavi, Temanou copé et Tetekpo kopé dans la préfecture de Yoto. Ce projet, initié par le gouvernement au profit des jeunes des zones rurales du Togo, est financé par la Banque mondiale à hauteur de 9 milliards de francs CFA pour une durée de trois (03) ans. Il vient compléter le programme de volontariat d'engagement citoyen (VEC) exécuté par l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) en milieu urbain.

Yao

CEA / AFRIQUE

Le 3è Forum des entreprises africaines a tenu toutes ses promesses à Addis-Abeba (Ethiopie)

Le troisième Forum des entreprises africaines de la Commission économique pour l'Afrique s'est achevé le 11 février, à Addis-Abeba, Ethiopie avec des participants de haut niveau convenant que le continent peut se développer de façon exponentielle avec une bonne gouvernance et des politiques favorables pour le capital privé à dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des TIC. Tenu sous le thème, « Investir dans les personnes, la planète et la prospérité », le Forum a permis aux délégués, dont le Président du Zimbabwe Emmerson Mnangagwa, le Premier ministre du Mozambique, Carlos Agostinho do Rosário, des ministres et des investisseurs, dont Scott Mather de Pacific Investment Management Company (PIMCO), de partager des idées sur des financements innovants dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des TIC. Les dirigeants ont discuté de la volonté de l'Afrique de s'emparer des énergies renouvelables en créant le bon bouquet ; des technologies mises au point par sa jeunesse pour contribuer à la résolution des problèmes et des opportunités abondantes qui peuvent être libérées par la promulgation de politiques et cadres réglementaires appropriés, en particulier dans ces trois secteurs, la Zone de libre-échange conti-

nentale africaine (ZLECA) devant devenir opérationnelle en juillet. L'Éthiopie, le Rwanda et les Seychelles ont signé un document d'engagement visant à mettre en œuvre une initiative pharmaceutique conjointe sous l'égide de la CEA et dirigée par l'UA pour la production locale et l'acquisition de médicaments destinés à la mère et l'enfant en Afrique. Le Président Mnangagwa rappelle que le Zimbabwe est ouvert aux affaires et prêt à accueillir les investisseurs dans le secteur énergétique du pays. « L'augmentation de la production énergétique dans le pays nous permettra de mécaniser notre agriculture et, ce faisant, d'améliorer la productivité, renforcer la sécurité alimentaire, qui est notre principale préoccupation à l'heure actuelle et créer des emplois », affirme M. Mnangagwa. Il indique que les dirigeants africains devraient tenir leurs promesses sur les programmes convenus qui ont pour objectif de transformer le continent. M. do Rosário déclare que le Mozambique est également prêt à accueillir les investisseurs dans son secteur de l'énergie. « Le Mozambique, comme le reste de l'Afrique, possède de vastes ressources naturelles qui attendent d'être exploitées. Nous avons une société pétrolière



et gazière et nous accueillerons volontiers les investisseurs désireux de travailler avec nous pour le bien de notre peuple », affirme-t-il. S'exprimant lors de la séance d'ouverture, la Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe, déclare : « L'une des raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas faire taire les armes à feu en Afrique est qu'il n'existe pas d'emplois pour les jeunes. Il n'y a pas d'énergie pour alimenter la création d'emplois. Nous pouvons faire taire les armes si les bons investissements sont faits dans nos secteurs de l'énergie et

des TIC, y compris dans le renforcement de nos systèmes de santé en partenariat avec le secteur privé ». « Si nous ne pouvons pas garantir que l'Afrique dispose de l'énergie dont elle a besoin, alors 2030 est vraiment un rêve lointain. Nous devons faire plus et nous devons le faire plus rapidement ». Elle affirme que l'Afrique devra investir maintenant dans les énergies propres. « Une action climatique ambitieuse peut stimuler l'économie mondiale de 26 000 milliards de dollars d'ici 2030. Si nous entrons dans la nouvelle éco-

nomie climatique, nous pouvons créer 20 millions d'emplois pour le continent. Actuellement, nous avons besoin de 13 millions d'emplois chaque année », indique Mme Songwe, dans ses remarques de clôture. Pour sa part, M. Mather, dont la société gère 2 000 milliards de dollars d'actifs dans le monde entier pour des investisseurs privés, déclare que sa société est prête à travailler avec les gouvernements africains pour s'assurer qu'ils exploitent une énergie propre pour propulser le développement inclusif du continent et lutter contre le change-

ment climatique en même temps. L'Afrique, dit-il, présente une opportunité commerciale historique pour les investisseurs internationaux.

« Il faut une initiative audacieuse pour relever les défis énergétiques de l'Afrique. Nous pouvons

travailler ensemble pour trouver des moyens concrets avec les partenaires que nous représentons pour faire avancer la vision du développement durable de l'Afrique », précise M. Mather, Directeur des investissements, au Département des stratégies prin-

cipales américaines à PIMCO, ajoutant qu'une croissance équitable sur le continent peut être alimentée par une énergie propre et fiable et bon coût. « Nous avons besoin des gouvernements et des décideurs, en particulier au niveau national, pour créer des

politiques permettant aux capitaux de circuler », déclare M. Mather. Le Forum s'est tenu en marge du 33ème Sommet de l'Union africaine et vise à renforcer les partenariats, promouvoir un dialogue permanent entre les secteurs privé et public africains

et offrir des opportunités au secteur privé de contribuer aux efforts collectifs des principales parties prenantes pour résoudre certains des problèmes clés affectant le continent.

Ghislain

TRANSHUMANCE

Des mesures draconiennes contre les bouviers véreux

« La campagne de transhumance qui marque le début de la saison pastorale, lancée le 31 janvier 2020 est placée sous le signe d'une gestion apaisée à travers la coexistence pacifique entre les différentes communautés comme le stipule le Plan Opérationnel de Gestion de la Transhumance 2020. Cependant, force est de constater ces derniers temps la recrudescence des incidents et des conflits de plus en plus violents entre bouviers et exploitants engendrant malheureusement des pertes en vies humaines, fragilisant ainsi les efforts des uns et des autres à asseoir une paix sociale », déplore un communiqué du ministère en charge de l'agriculture et de la production halieutique en date du 7 février 2020. Désormais les me-

sures idoines seront prises à l'encontre de tout bouvier reconnu coupable d'un trouble social « Ainsi, à partir de ce jour, pour tout incident causé par un troupeau de bœufs, le bouvier et propriétaire du troupeau seront arrêtés et traduits devant les juridictions compétentes pour répondre de leurs actes conformément à l'Arrêté interministériel N°0011/MAEP/MAEI/MAEIR/MAT/DCL/MEF/MCDAT/MSPC, portant l'organisation du mouvement de la transhumance au Togo.

Le troupeau incriminé sera purement et simplement saisi et vendu aux enchères. Des instructions fermes ont été données aux principaux responsables des organisations d'éleveurs et aux autres acteurs (Rougas, bouviers, proprié-



taires d'animaux...) de faire arrêter la divagation des animaux sous toutes ses formes », indique le communiqué.

A cet effet, le ministère en charge de l'agriculture et de la production halieutique rappelle à tout bouvier et propriétaire d'animaux de

prendre toutes les dispositions idoines et diligentes pour gérer leurs cheptels en créant les conditions d'une restriction intégrale de mouvements dans les exploitations agricoles, en suivant strictement les couloirs de transhumance dûment validés par tous. « De même, il est

demandé à tous les éleveurs de gros bétail de faire identifier leurs animaux auprès des services techniques mobilisés à cet effet pour une meilleure gestion et un meilleur suivi de leur traçabilité. Dans le souci, de régler définitivement les heurts entre éleveurs et producteurs agricoles, les collectivités locales doivent à leur tour, identifier des zones qui seront aménagées uniquement pour le pâturage, suivant la note de service Numéro 2276/MAPAH du 7 novembre 2019 relatif à l'identification des zones de ranching au Togo adressée aux présidents des comités préfectoraux de transhumance. Des rencontres de sensibilisation seront organisées dans les prochains jours dans toutes les préfectures avec toutes les parties prenantes pour une meilleure appropriation de ces dispositions », conclut le communiqué.

Ayétan



ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirage
2000 Exemplaires

MÉDIA

Le groupe Canal+ a certifié 151 techniciens Togolais du programme « Service+ »

Le groupe Canal+ a mis en place un programme de formation et d'accréditation de ses techniciens en Afrique. Le 11 février 2020, ils sont en tout 151 techniciens au Togo a bénéficié de ce programme, dénommé « Service+ » et avoir reçu leurs attestations de fin de formation à Lomé. Alexandre Cohen, le Directeur Général de Canal+ Togo, a expliqué que les abonnés ont besoin d'avoir une installation de qualité et à long terme. « Cette formation service+ est un engagement du groupe Canal+. Ces techniciens

sont bien formés et outillés en vue de répondre efficacement sur le terrain, parce que chez Canal+, la satisfaction du client passe avant tout », a-t-il indiqué à l'occasion de la cérémonie de remise d'attestation.

Pour le Directeur des Opérations de Canal+, Mike Gnaba, le programme officiel de formation et d'accréditation du réseau de Techniciens Agréés CANAL+ entend renforcer les compétences techniques et la maîtrise des techniques et outils en réception directe par satellite des agents.

Rappelons que ce programme officiel est institué par le groupe Canal+ sur le continent et, consiste à former des techniciens afin de les faire intervenir auprès des clients pour une satisfaction totale. « Aujourd'hui nous avons 151 techniciens répartis sur l'ensemble du territoire national qui ont été formés pour faire un service de qualité.

Notre objectif n'est pas seulement de les former, mais aussi de leur permettre d'accroître leurs revenus. Les équipements de Canal+ ont besoin d'être très bien instal-



lés. Donc une installation faite par un technicien accrédité et agréé de Canal+ est un service de qualité », a fait savoir Mike Gnaba. Pour ces responsables du groupe Canal+ Togo, leur vœu ardent,

c'est de s'engager à répondre chaque jour et en temps réel, aux attentes des abonnés partout dans les 05 régions économiques du Togo.

Assem Ange



CONSULTATION INDIVIDUALISÉE DE LA LISTE ÉLECTORALE PAR SMS (C.I.L.S.)



TOGOLAISE MA SŒUR, TOGOLAIS MON FRERE ;
TU VEUX VERIFIER TON INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES
ET CONNAITRE TON BUREAU DE VOTE ?

Envoie le numéro de ta carte d'électeur à 19 chiffres avec ou sans tirets
(Exemple : 9-909-03-00-01-99-01-01991
ou 9909030001990101991)

ou



MARITIME : 1010
PLATEAUX : 1011
CENTRALE : 1012
KARA : 1013
SAVANES : 1014



POUR TOUTES LES REGIONS : 1010

Coût du SMS à OF

TOGOLAIS VIENS, BÂTISSONS LA CITE !



ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2020

1^{ER} TOUR 22 FÉVRIER

Consolidons notre démocratie.

Votons apaisés, Votons dans la paix.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Administration
Territoriale, de la Décentralisation
et des Collectivités Locales